

Conseil de ville de Delémont
30 avril 2018

PDC-JDC Delémont

Postulat

Pour l'installation d'un Fitness urbain à Delémont

Les bienfaits et l'impact en termes de santé publique et économique de la pratique régulière d'activités physiques ne sont plus à démontrer.

Depuis le début des années 2000, le fitness urbain connaît un succès grandissant et ceci toutes générations confondues. Actuellement on dénombre plus d'une trentaine de ville en Suisse Romande qui ont installé 1 ou plusieurs fitness urbains.

Leur utilisation ne nécessite aucun accompagnement, ni entretien et les sites ainsi équipés peuvent être en libre accès tout au long de l'année. Partout le coût de ces installations s'est avéré modeste en regard du capital sympathie et de la convivialité qu'il génère auprès de la population.

L'installation d'un fitness urbain constituerait assurément une plus-value en termes de bien-être, de santé physique et de lieux de convivialité pour nos concitoyens. Cela répondrait également à la volonté de la Municipalité de mieux valoriser les lieux publics.

Ce postulat demande au Conseil Municipal de :

1. Déterminer quel espace public serait le plus adéquat pour accueillir à court terme au moins un site de fitness urbain
2. Etudier la faisabilité technique et budgétaire de telles installations
3. Considérer l'impact en termes de cohésion sociale et de santé publique que représenterait l'installation d'un site de fitness urbain dans l'espace public

Pour le groupe PDC-JDC
Khelif Kerkour